



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

RECENSEMENT CITOYEN

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.

Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Il faut aller à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^{ème} anniversaire.

- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire et pourrez alors voter.

ATTENTION, Aucun duplicata de votre attestation de recensement ne vous sera fourni. En cas de perte ou de vol de celle-ci, vous devez demander à votre centre de service national une attestation de situation administrative.

MANIFESTATIONS COMMUNALES



Commemoration du 8 mai :

Lundi 8 mai, rassemblement à 11h30 devant la mairie, suivi du dépôt de gerbe à l'église.

Fête des Mères :

Vendredi 2 juin, Rendez-vous à 18h00 à la salle polyvalente, une rose sera offerte aux mamans présentes et il y aura le traditionnel lâcher de ballons pour les enfants.



Boum du CMEJ :

Le 17 juin de 18h00 à 22h00 pour les primaires et collégiens à la salle polyvalente, sur inscription, une entrée de 5 euros est demandée pour chaque participant.



Fête de la musique :

Mardi 20 juin, Le groupe Irish Coffee proposera un concert sur le stade des Charmilles. Une petite restauration sera organisée par le Comité des Fêtes.



RDV de l'été :

Samedi 29 juillet à 16h00 sur la pelouse de la Maison Avril, la vadrouille immobile, avec Angèle Soposki, propose le spectacle «James» qui raconte l'histoire d'une anglaise bravant l'interdit : pratiquer la médecine au XIX^{ème} siècle alors réservée aux hommes en se faisant passer pour l'un d'entre eux.



Cinétoiles :

Samedi 19 août, ouverture au public à partir de 20h30, début du concert à 20h45 et début de la projection aux environs de 22h00 du film « le voyage du docteur Doolittle » avec restauration et buvette sur place.



Comité de rédaction

Valérie HUON-DEMARE, Laure VENDRAND,
Grégory BLONDEL, Loïc BRACHAIS
www.saintgillesdelaneuille.fr
Facebook : Mairie St Gilles de la Neuville

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes :

Vide grenier du 30 avril avec buvette et restauration. Pour les inscriptions, merci de contacter Yann au 06 11 70 66 49.



Après-midi foot 1^{er} juillet : Rendez-vous à 15h00 sur le stade des Charmilles pour les matches parents enfants, suivis en soirée d'un barbecue, sur inscription. Un flyer sera distribué



LADB :

Loto du 15 avril à 20h00 à la salle polyvalente, ouverture des portes à 18h30, buvette et petite restauration.



La chasse :

Vide-grenier le 25 juin sur le stade des Charmilles, inscriptions jusqu'au 19 juin au 06 22 23 46 38 ou au 06 17 70 31 20. Restauration rapide et buvette sur place.



La Hétraie :

L'Association LA HETRAIE organise une visite guidée de l'église Saint Gilles de la Neuville (extérieur et intérieur) le dimanche 21 Mai.

Deux horaires de visites sont proposés : 14h30 et 16h00. Visites animées par Jean-Marie Lecuyer, Vice-Président de l'association passionnée par la culture régionale.

Visites gratuites, mais inscription préalable requise par e-mail adressé à : asso.hetraie@gmail.com en précisant l'horaire choisi.

Groupes limités à 25 personnes.



Visite commentée de l'église de
SAINT GILLES DE LA NEUVILLE
DIMANCHE 21 MAI 2023

Création et impression

Visuel Concept - 02 35 47 27 48 - Montivilliers
agence@visuel-concept.fr
www.visuel-concept.fr